
Gabrielle Houbre

Les lois du genre. Identités, pratiques et représentations sociales et culturelles, France, XIXe siècle

Mémoire pour le diplôme d'Habilitation à diriger des recherches, sous le tutorat d'Alain Corbin, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, soutenu le 26 juin 2002 devant un jury constitué de Jean-Claude Caron (président), Alain Corbin, Arlette Farge, Agnès Fine, Michelle Perrot et Jacques-Guy Petit.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Gabrielle Houbre, « *Les lois du genre. Identités, pratiques et représentations sociales et culturelles, France, XIXe siècle* », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 25 | 2002, mis en ligne le 20 juin 2005, Consulté le 03 février 2012. URL : <http://rh19.revues.org/index454.html> ; DOI : 10.4000/rh19.454

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://rh19.revues.org/index454.html>

Document généré automatiquement le 03 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Gabrielle Houbre

Les lois du genre. Identités, pratiques et représentations sociales et culturelles, France, XIXe siècle

Mémoire pour le diplôme d'Habilitation à diriger des recherches, sous le tutorat d'Alain Corbin, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, soutenu le 26 juin 2002 devant un jury constitué de Jean-Claude Caron (président), Alain Corbin, Arlette Farge, Agnès Fine, Michelle Perrot et Jacques-Guy Petit.

Pagination de l'édition papier : p. 262-270

La première problématique, qui traverse mes recherches depuis leur début, et sous l'égide de laquelle j'ai choisi de ranger l'ensemble des publications retenues pour ce dossier d'habilitation à diriger des recherches, est celle du genre. L'attention constante portée à la construction sociale et culturelle des identités sexuelles ainsi qu'aux relations entre les hommes et les femmes leur donne, je le crois, une première cohérence. Ductile et malléable dans le temps et dans l'espace, le genre est un outil d'analyse d'autant plus précieux et pertinent que, loin de s'inscrire dans une démarche autarcique, il a vocation à croiser toute approche historique et se prête parfaitement à la pluridisciplinarité.

C'est notamment autour de cet axe que s'est ordonnée une nouvelle réflexion sur la genèse sociale des sentiments qui a abouti à la parution de mon livre sur *La Discipline de l'amour*¹. Issu de ma thèse, cet ouvrage s'en démarque pourtant nettement par l'exploitation de nouvelles sources, mais aussi par le souci systématique d'étudier, dans une perspective comparatiste, aussi bien l'initiation amoureuse des filles que des garçons dans le premier XIX^e siècle. Il est vrai que les demoiselles romantiques, que j'avais quelque peu négligées, sont alors et sans doute plus qu'à tout autre époque de l'histoire, maintenues dans une ombre sociale malaisée à dissiper. Les sources directes, en effet, les confidences non médiatisées susceptibles de renseigner sur l'intimité de ces jeunes filles sont rares, alors que l'on dispose d'écrits personnels plus nombreux et plus libres de leurs frères. Je me suis donc trouvée face à un silence ou à une parole confisquée qui m'ont fait partager la frustration de Mérimée déclarant en 1829 : "Je donnerais volontiers Thucydide pour des mémoires authentiques d'Aspasie ou d'un esclave de Périclès"².

La notion de construction socioculturelle des sexes confirme ici sa pertinence. Les modèles et les modalités éducatifs, fortement sexués, façonnent en effet la masculinité et la féminité. Au terme de l'enfance, à l'heure de la séparation des sexes, la rupture affective des filles et des garçons avec leur mère et le noyau familial ne s'opère pas avec la même brutalité. Le collège, lieu d'enfermement et de contraintes autant que d'instruction, se révèle particulièrement éprouvant pour les garçons qui se heurtent à sa rudesse matérielle, à une continuelle pression intellectuelle et morale, à des processus normatifs vexatoires sinon violents. Le théâtre de la virilité y est régi par des codes collectifs et par une rhétorique grossière qui s'appuient avec ostentation sur le mépris des femmes. Ainsi s'affirme la cohésion du groupe et sa suprématie sur l'individu. Mais ainsi s'explique aussi la constitution d'un imaginaire parallèle, capable de sublimer "la" femme et le sentiment amoureux. La lecture clandestine des textes romantiques, qui proposent une idée alternative de la masculinité et des rapports de couple, peut alors être interprétée comme une autre manière d'échapper à l'imposition de cette identité sexuelle dans laquelle ils peinent à se reconnaître.

Aux filles dûment chapitrées par leur mère et l'Église, sont inculquées dans les couvents, les pensionnats et en famille, les vertus propres à leur nature, ainsi que les charges futures inhérentes à leur féminité. Le modèle éducatif catholique, loin de privilégier comme son homologue anglo-saxon protestant, la formation de jeunes filles averties et responsables, isole

les filles dans une innocence abêtissante³. Longtemps les filles sont incapables de fronder un ordre politique et social corporel qui spéculé sur leur virginité, régule leurs gestes, économise leurs désirs et leurs plaisirs pour mieux faire fructifier ce capital féminin dans le mariage. Mais, à partir de la fin du Second Empire, c'est bien en s'appropriant progressivement les "techniques de leur corps", pour reprendre l'expression de Marcel Mauss, notamment à travers le flirt ou le sport, que les filles vont chercher à déjouer ces lois du genre.

De tels objets de réflexion gagnent nécessairement à s'inscrire dans une perspective diachronique élargie. C'est ainsi que j'ai décidé d'aller plus avant dans le XIX^e siècle, puis le XX^e aussi bien que de me tourner vers la fin de l'Ancien Régime pour mieux appréhender les constantes et les points de rupture dans l'éducation des jeunes gens. La société des Lumières, par exemple, ménage des interstices de liberté pour ses filles et certains de ses membres les plus progressistes peuvent pour elles se déclarer en faveur d'une connaissance et d'une permissivité sexuelle accrues⁴. C'est le cas de Diderot, entamant sans détour l'éducation sexuelle de sa fille Angélique, alors âgée de quinze ans ; il est vrai que le philosophe était convaincu de "l'inconvénient d'attacher des idées morales à certaines actions physiques qui n'en comportent pas", comme il sous-titre joliment sa réflexion sur les mœurs sexuelles dans son *Supplément au voyage de Bougainville* (1773-1774). C'est encore le cas de Laclos, qui dans son essai sur *L'Éducation des femmes* (1783) va jusqu'à célébrer les désirs charnels de la jeune pubère. Autant de pratiques et de discours parfaitement impensables au siècle suivant, qui se délectent d'une morale pudibonde étouffante.

Un autre tournant s'observe lors de la Belle époque qui voit la machine sociale se gripper. Les codes régissant les relations entre les sexes sont ouvertement mis en cause par les femmes dont la visibilité s'accroît, notamment sur la scène littéraire. Marcelle Tinayre est de celles-ci. Romancière à succès, elle représente la quintessence de ce que le milieu des lettres exècre : bachelière donc bas-bleu, belle-fille d'une communarde, libre d'esprit donc licenciée et anticléricale, féministe à ses heures, elle cristallise sur sa personne une hostilité dont les manifestations vont apparaître avec éclat lors de l'épisode de sa Légion d'honneur manquée (1908)⁵. Proposée pour la décoration, elle l'accueille en effet avec une feinte désinvolture qui ne lui sera pas pardonnée : une virulente campagne de presse s'engage alors, gagnant les rédactions de tous bords les unes après les autres pour protester contre ce qui est perçu comme une insulte. Après la parution de plus d'une centaine d'articles en l'espace d'une semaine, le conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur met fin à une polémique qui éclaboussait, à travers la romancière, le gouvernement et la République, en refusant d'entériner la proposition ministérielle, fait rarissime sinon unique dans les annales. Ce qui étonne dans ce micro-événement n'est pas tant l'expression d'une misogynie ordinaire que l'intensité émotionnelle dont elle est chargée.

Un tel emportement collectif, loin d'être insignifiant, est à lire et interpréter comme une passion sociale très révélatrice de ce qui se joue dans l'ombre, du côté de l'irrationnel et du refoulé. Étudier, comme Norbert Élias le préconise dès 1939, la "morphologie" de ces passions et les structures pulsionnelles du corps social qu'elles expriment la frustration, l'envie, la colère, la peur ou l'amour, c'est adopter une méthode d'analyse qui peut se révéler très fructueuse. J'ai décidé très tôt, pour ma part, de ne pas me priver de cet inappréciable outil d'intelligibilité de l'histoire et c'est, sans doute, ce qui constitue un deuxième point de cohérence de ma démarche intellectuelle. Si une telle grille de lecture semble des plus légitimes et des plus attendues lorsqu'il s'agit d'étudier la monarchie censitaire, baignée par un imaginaire amoureux romantique collectivement structuré, elle ne l'est pas moins pour l'analyse d'autres périodes ou événements dont la charge émotionnelle n'apparaît pas aussi immédiatement. Il en est ainsi du ruban rouge manqué de Marcelle Tinayre et du scandale qui l'accompagne : au-delà d'anecdotes mesquineries et frustrations qui agitent le petit monde des Lettres, tout ce tapage agressif est révélateur d'un malaise autrement profond, qui prend la forme d'un débordement émotionnel sur fond de dépression identitaire masculine.

L'"affaire" Marie Isabelle présente un certain nombre de caractéristiques similaires. Même si le scénario de départ est bien différent, il met en place une configuration dramatique analogue, opposant une femme seule, coupable d'usurpations de privilèges virils, à une communauté d'hommes hostiles et parfois vociférants⁶. Là aussi, l'inquiétude de voir les lois du genre

bafouées, comme les angoisses identitaires, jouent un rôle central dans le déroulement de l'histoire. Quand celle-ci débute, en 1854, l'issue n'est certes pas incertaine car tout dans la démarche de cette femme, qui prétend apprendre aux officiers de l'École de cavalerie comment dresser leurs chevaux de troupes ne peut mener qu'au conflit. Audacieuse jusqu'à la transgression, Marie Isabelle l'est à plus d'un titre. La méthode dite du "surfaix-cavalier" qu'elle est chargée par le ministre de la Guerre d'enseigner à l'École de cavalerie, c'est elle qui l'a conçue. De ce fait, elle est bien davantage qu'une écuyère de talent car elle s'arroge une autorité théorique dans l'art équestre, jusqu'alors domaine strictement réservé des hommes. Cette réflexion sur le dressage des chevaux de troupes, ceux-là même que l'on emploie sur les champs de bataille au moment où, précisément, se prépare la guerre de Crimée est déjà en soi inédite sous la plume d'une femme. Elle l'est encore bien davantage si l'on considère l'exploitation qu'en a fait la dresseuse. Elle a ainsi réussi à y intéresser les trois principales puissances militaires et économiques du moment l'Angleterre, la France et la Russie qui l'accueillent pour la démonstration de sa méthode, rémunèrent ses services, voire achètent son procédé du "surfaix-cavalier" avec l'intention de le mettre en application dans leur cavalerie. C'est ainsi que le ministère français de la Guerre en fait l'acquisition pour une somme coquette, au nez et à la barbe de deux des plus grands écuyers de l'histoire de l'équitation, François Baucher et le comte d'Aure, qui se sont vu refuser cet honneur. Lequel d'Aure est pourtant l'écuyer en chef du prestigieux manège de l'École de Saumur, institution dans laquelle Marie Isabelle va donc devoir imposer une présence scandaleuse à plusieurs égards : comme femme, comme roturière, comme civile et comme investie d'une autorité officielle, symbolisée et matérialisée par une solde équivalente à celle d'un colonel.

Cet épisode insolite, sur lequel j'ai pu réunir un dossier documentaire assez complet, devait fournir la matière d'un article dans le cadre d'une réflexion plus générale sur le fonctionnement de l'institution militaire, école de virilité. Mais, c'est lorsque j'ai voulu, naturellement, me renseigner davantage sur cette intruse qui a mis Saumur en ébullition, que mes ennuis de chercheuse ont commencé. À mesure que je sentais plus intriguée, voire happée par cette personnalité fuyante, les "signes, traces, pistes" chers à Carlo Ginzburg et à la *micro storia*, se révélaient bien ténus et je me suis trouvée dans la même situation que Gérard de Nerval à la recherche de son Angélique, courant d'une bibliothèque à une autre, dans l'espoir souvent déçu de glaner quelque renseignement⁷. Il est vrai que Marie Isabelle n'a pas claironné qu'elle était fille d'un cordonnier de province, qu'elle requalifie d'ailleurs avantageusement de "rentier" sur son contrat de mariage et, d'une manière générale, elle ne m'a pas facilité la tâche, ne serait-ce que pour établir son identité et parvenir à la localiser : il semble en effet qu'elle ait débuté une carrière au théâtre mais sous un nom inconnu, elle a tenu fort longtemps une prospère boutique de modes sous son deuxième prénom Stéphanie, elle a multiplié les adresses professionnelles et privées jusqu'à en posséder au moins trois au même moment et quant à savoir si et quand elle habitait avec son mari, j'ai renoncé à toute certitude sur ce sujet.

Ces difficultés et ces lacunes m'ont entraînée dans de nombreuses fausses pistes qui m'ont appris la patience, ou ce qui s'en rapproche le plus, et la nécessité de savoir brider son imagination. Ainsi, quand il s'est agi de chercher la mort de Marie Isabelle dans les actes de décès, je lui ai prêté, sans doute encore influencée par mes lectures romantiques, deux fins également pathétiques : dans le premier scénario, elle mourait mendiant sur le parvis de Notre Dame, en plein hiver, jusqu'à ce que je me résigne à accepter que l'acte de décès de cette Isabelle-là n'était pas le bon. Dans le second scénario, appuyé cette fois sur l'authentique acte de décès, le 15 septembre 1875, l'issue était plus rocambolesque : m'apercevant qu'au 42 rue de Sèvres où elle était décédée, un homme y mourait aussi le même jour, quelques heures auparavant, tous deux étant habituellement domiciliés à des adresses différentes, j'ai aussitôt imaginé un suicide en deux temps sanctionnant un rendez-vous amoureux clandestin. Après vérification, j'ai dû admettre que la réalité était beaucoup plus prosaïque et que le 42 rue de Sèvres abritait l'hôpital temporaire, dernier refuge des indigents. La vraie mort de Marie Isabelle, d'une mauvaise méningite, était donc tout aussi pathétique mais cruellement ordinaire.

La forme que j'ai donnée à mon manuscrit porte la marque de mes doutes ainsi que des réflexions que j'ai pu tirer de ces errements. La richesse des archives a permis à la première partie de prendre la forme d'un récit, dont les éléments narratifs (personnages, action, cadre spatio-temporel) s'organisent de façon suivie et cohérente. Il m'a fallu, en revanche, pour la

seconde partie, adopter une stratégie différente tant le parcours de Marie Isabelle se réduisait à des bribes, des fragments disparates qui ne pouvaient en aucun cas constituer une biographie. Soucieuse de ne pas surinterpréter ni reconstruire une vie dont beaucoup nous échappe, je me suis arrimée aux archives et aux documents en suivant une démarche qui obéissait avant tout à une logique épistémologique et *génétique*. Pour autant, même exclus d'un dispositif narratif, les fragments biographiques que j'ai pu collecter, ne forment pas un ensemble si disparate qu'un lecteur ne puisse suppléer aux manques et recomposer l'unité effacée de cette vie. Sans doute est-il malaisé de relier certaines séquences entre elles, mais du moins s'épargne-t-on la frustration de ne pas connaître la fin de l'histoire. En effet, même si la trace de la dresseuse se perd après l'épisode saumurois, elle réapparaît quelques huit années plus tard, dans un autre contexte. En 1863, Marie Isabelle après avoir, à son échelle, cédé à la fièvre spéculative des années haussmanniennes, se trouve à la tête d'un ancien haras impérial loué à la Ville de Paris dans le très chic Bois de Boulogne dont elle compte faire un établissement hippique à l'intention de la fine fleur de la société parisienne.

C'est là que s'amorce la déchéance de cette parvenue qui risque sa fortune dans cette entreprise capitaliste audacieuse et la perd toute. Après plusieurs chaînons manquants dans son parcours, on la retrouve en 1874, ne s'étant pas remise de sa faillite, financièrement aux abois, tentant d'obtenir des secours du ministère de la Guerre en rappelant sa gloire passée et sa méthode, qu'elle tente vainement de vendre une seconde fois. La chance ayant définitivement tournée, elle rentre à l'hôpital pour y mourir, rejoignant en cela le sort de ses parents et renouant *in fine* avec une condition sociale dont elle avait pourtant tout fait pour s'affranchir. Au-delà du destin singulier de Marie Isabelle, une lecture sociale plus large est possible. Elle permet en effet de nuancer l'opposition de certains paradigmes interprétatifs utilisés pour l'analyse de la société du XIX^e siècle, en particulier en ce qui concerne le statut des femmes. Il en va ainsi des dichotomies privé/public ou dominant/dominé, inopérantes pour Marie Isabelle.

Le titre que j'ai choisi de donner à ce travail : *Histoire de la grandeur et de la décadence de Marie Isabelle, modiste, dresseuse de chevaux, femme d'affaires, etc.* est bien sûr un clin d'œil à Balzac et à son César Birotteau. Ce n'est pas seulement par goût du pastiche ou pour rendre hommage à un écrivain qui a puissamment influé sur mes recherches, mais aussi parce beaucoup des ressorts dramatiques qui scandent l'histoire du marchand parfumeur sous la Restauration, ponctuent également l'existence de Marie Isabelle. Ainsi par exemple, de la modestie des origines, du commerce dans le quartier de la place Vendôme, de l'invention ingénieuse soutenue par une publicité intense, de la fièvre de l'argent, de la spéculation immobilière, de l'ascension sociale, de la faillite, de la chute et de la fin tragique. Ces deux parvenus ne sont pas non plus sans présenter quelques similitudes dans leur personnalité ou leur comportement et partagent la discipline du travail, l'audace et l'esprit d'entreprise, l'opiniâtreté, l'âpreté au gain, l'ivresse narcissique de la réussite et, d'abord et avant tout, une prodigieuse et terrible *énergie*.

L'un et l'autre incarnent la figure de l'entrepreneur *self made man*, si emblématique d'un certain XIX^e siècle et que résume Samuel Smiles dans son *best seller*, *Self Help* (1858 pour l'édition originale anglaise). À ce titre on peut les considérer comme des héros de leur temps au sens donné par Philippe Hamon : "il renvoie à l'espace culturel de l'époque, sur lequel il [sont] "branchés" en permanence, et servent au lecteur de point de référence et de "discriminateur" idéologique"⁸. Pourtant deux caractéristiques majeures les distinguent. La première est que si Birotteau est typique de ce que le premier XIX^e siècle encourage, Marie Isabelle est elle parfaitement atypique. Il entre en effet, dans la construction du héros deux éléments majeurs : être à la fois assez représentatif des qualités idéales souhaitées par une communauté tout en étant un individu exemplaire. Le héros ne peut donc exister que porté par un consentement collectif qui le légitime comme tel. Or, si la figure d'exemplarité de Marie Isabelle est incontestable, cette validation collective lui fait évidemment défaut puisque les valeurs qu'elle incarne sont en porte à faux absolu avec celles que l'imaginaire collectif plaque sur les femmes, à savoir abnégation maternelle, dévouement *etc.* Ainsi, paradoxalement, c'est l'exemplarité même de Marie Isabelle qui la prive du statut d'héroïne : ici, héroïne n'est donc pas le féminin de héros. La deuxième différence essentielle entre César Birotteau et Marie Isabelle est que, de ces deux êtres, l'un est de papier, l'autre est de chair. Il est vrai, pourtant, que la frontière séparant l'histoire de la littérature est parfois poreuse, et que leur champ propre n'est

pas toujours facile à délimiter et peut-être pourrait-on dire avec les Goncourt : "L'histoire est un roman qui a été, le roman est de l'histoire qui aurait pu être" (*Journal*). Cette interpénétration des deux disciplines est, je crois, suffisamment nette dans mes travaux depuis ma maîtrise pour en constituer un troisième axe fédérateur. À cet égard, ma réflexion sur les lois du genre est ainsi double puisqu'elle s'intéresse aux deux sémantismes de ce terme ambigu.

Ces recherches, bien sûr, je ne les ai pas menées seules. Je dois tout d'abord l'essentiel de ma vocation et de mon identité d'historienne aux deux professeurs qui ont accompagné mes travaux depuis le début⁹. Mon goût pour la pluridisciplinarité et pour l'analyse historique sur le long terme m'a nécessairement mise en contact avec des chercheurs et des chercheuses dont les divers objets de réflexion ont stimulé et nourri la mienne. Ainsi ai-je, à Paris 7, beaucoup profité, depuis 1996, de la co-animation avec ma complice juriste et sociologue¹⁰, d'un séminaire pluridisciplinaire sur le genre. De même que m'est très précieuse ma participation à différents groupes de réflexion : celui du groupe "histoire des femmes" de l'EHESS, que j'ai intégré récemment, et celui formé par le comité de rédaction de la revue *Clio*, auquel j'appartiens depuis sept ans et qui est pour moi un lieu de formation et de solidarités intellectuelles et amicales inappréciables.

J'ai également été amenée à m'engager dans divers projets collectifs avec des collègues spécialistes d'autres périodes que la mienne et j'ai eu tout à gagner à m'intéresser, par exemple, au marbre de Carrare dans l'Italie médiévale ou aux banquets grecs¹¹, notamment pour tout ce qui relève du rapport aux sources et des problématiques qu'elles peuvent induire. Dans l'avenir, je souhaite préserver cet équilibre entre recherches personnelles et travail en équipe. Plusieurs projets collectifs sont d'ores et déjà engagés, dont un numéro de *Clio* élaboré avec Pauline Schmitt Pantel et Christiane Klapisch-Zuber sur le rapport des femmes à l'image (pour 2004). Non pas comme objets traditionnels de représentations, mais plutôt comme productrices, consommatrices ou commanditaires d'images. Un autre projet franco-brésilien doit porter sur les femmes et la dérision. Ici encore, la notion de genre inscrit sa nécessité tant l'imaginaire culturel d'une société, de manière plus ou moins affirmée, dicte une politique sexuée des affects et des conduites. L'émotion riieuse, en particulier, est le plus souvent sourdement considérée comme masculine. La réflexion se centrera donc sur la dérision dont les femmes sont les cibles faciles mais qu'elles savent parfois se réapproprier au service d'une stratégie offensive ou ludique.

Quant à mes recherches personnelles, elles s'orientent dans trois directions. L'exploration plus approfondie et élargie de la notion de jeunesse tout d'abord. Celle-ci est en effet volontiers polysémique et ne coïncide pas nécessairement avec le sujet "jeunes" ; elle varie en fonction de paramètres sociaux et culturels qui évoluent jusqu'à être inopérants parfois d'une période à une autre. Au-delà de la nécessité d'une analyse minutieuse de la construction des identités sexuelles juvéniles, je compte également m'intéresser plus spécialement au concept même de jeunesse : les termes qui la désignent, les représentations qui la donnent à voir ou la masquent et l'imaginaire social qui la produit.

Je m'engage aussi dans la rédaction d'un livre sur les relations que les filles et les mères entretiennent, du XVIII^e au XX^e siècle. Après avoir étudié les rapports frères-sœurs à l'âge du romantisme et la singulière dynamique interpersonnelle qui les caractérise, mon intérêt se porte à présent sur la dimension verticale des liens affectifs au sein de la famille. Cette étude s'appuiera cette fois moins sur la problématique du genre pour aborder l'essentielle et complexe relation qui unit parents et enfants dans son pôle féminin.

Enfin, le troisième projet dans lequel je souhaite m'investir concerne l'histoire de la culture équestre. Alors que le cheval est un acteur essentiel de la société du XIX^e siècle, au moins jusqu'à la III^e République, il n'a suscité que très peu de travaux au contraire de l'Ancien Régime où les recherches impulsées, notamment par Daniel Roche, sont très dynamiques. Les enjeux sont de différents ordres, socio-culturel d'abord, qui distingue le cheval de ville et le cheval des champs, ainsi que, pourrions-nous dire, le cheval d'en haut et le cheval d'en bas. Un enjeu aussi d'ordre technique et esthétique qu'illustre par exemple la querelle des anciens et des modernes entre le comte d'Aure et Baucher. Un enjeu imaginaire et symbolique qui fait, par exemple, poser Napoléon III en bottes et culotte d'équitation pour son portrait officiel ou qui

voit resurgir périodiquement la figure mythique de l'amazone. Il y a là, je crois, largement matière à travailler.

Notes

1· Gabrielle HOUBRE, *La discipline de l'amour. L'éducation sentimentale des filles et des garçons à l'âge du romantisme*, Paris, Librairie Plon, 1997.

2· Prosper MÉRIMÉE, "Préface" à *Chronique du règne de Charles IX*.

3· Gabrielle HOUBRE, "Demoiselles catholiques et *misses* protestantes : deux modèles éducatifs antagonistes au XIX^e siècle", dans *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, tome 146, 2000, pp. 49-68.

4· Voir ma synthèse dans l'introduction à : Gabrielle HOUBRE en collaboration avec Louise BRUIT ZAIDMAN, Christiane KLAPISCH-ZUBER et Pauline SCHMITT PANTEL, *Le corps des jeunes filles, de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Librairie académique Perrin, 2001, pp. 33-46 ; Gabrielle HOUBRE, "Jeunes libertines, jeunes romantiques : les mirages d'une sexualité confisquée", dans Anne RICHARDOT [dir.], *Les Caprices de Cythère. Femmes et libertinage*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, à paraître en 2003 ; Gabrielle HOUBRE, "Innocence, savoir, expérience : les jeunes filles et leur corps fin XVIII^e-début XX^e s"., à paraître en portugais, São Paulo/Brésil, UNESP, 2003.

5· Gabrielle HOUBRE, "L'honneur perdu de Marcelle Tinayre. L'affaire de la Légion d'honneur ratée (1908)", dans *Les ratés de la littérature*, Tusson, Du Lérot, 1999, pp. 89-101 ; Gabrielle HOUBRE, "La Belle Époque des romancières", dans *Masculin/Féminin. Le Dix-neuvième siècle à l'épreuve du genre*, Toronto, Centre d'études du XIX^e siècle Joseph Sablé, 1999, pp. 185-200.

6· Gabrielle HOUBRE, *Histoire de la grandeur et de la décadence de Marie Isabelle, modiste, dresseuse de chevaux, femme d'affaires, etc.*, Paris, Librairie académique Perrin, à paraître en 2003.

7· Gérard de NERVAL, *Les Filles du feu*.

8· Philippe HAMON, "Héros, héraut, hiérarchies", dans *Texte et idéologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1997 (1984), p. 47.

9· Alain Corbin et Michelle Perrot.

10· Régine Dhoquois.

11· Voir les thèses respectives de Christiane Klapisch-Zuber et de Pauline Schmitt-Pantel.

Pour citer cet article

Référence électronique

Gabrielle Houbre, « *Les lois du genre. Identités, pratiques et représentations sociales et culturelles, France, XIXe siècle* », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 25 | 2002, mis en ligne le 20 juin 2005, Consulté le 03 février 2012. URL : <http://rh19.revues.org/index454.html> ; DOI : 10.4000/rh19.454

Référence papier

Gabrielle Houbre, « *Les lois du genre. Identités, pratiques et représentations sociales et culturelles, France, XIXe siècle* », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 25 | 2002, 262-270.

Droits d'auteur

Tous droits réservés

Licence portant sur le document : Tous droits réservés

Thèses et HDR dix-neuviémistes : 2002